

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 11: BD et architecture

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sa de la maison sia

Selnaustrasse 16 (Maison SIA), 8002 Zurich
Téléphone 044 201 76 86, fax 041 768 18 19, sia-haus@sia.ch

Convocation

à la 37^{ème} assemblée générale des actionnaires, Mercredi, 23 juin 2004 au Kongresshaus Zurich, Claridenstrasse 5, Entrée «K», 8005 Zurich

10 h 00 Début du contrôle des entrées

11 h 00 37^{ème} Assemblée générale ordinaire de la SA de la maison S.I.A., Zurich

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. Commentaires du rapport de gestion et des comptes annuels 2003

2. Rapport de l'organe de révision

3. Décisions concernant

3.1 Approbation du rapport de gestion 2003

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport de gestion 2003.

3.2 Approbation des comptes annuels 2003

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2003.

3.3 Utilisation du bénéfice résultant du bilan

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2003 comme suit:

– Bénéfice résultant du bilan	CHF 1'488'214.10
– Dividende de 28 % sur le capital (actions au porteur) de CHF 3'600'000.– (CHF 224.–/action)	– CHF 1'008'000.00
– Dividende de 24 % sur le capital (actions nominatif) de CHF 400'000.– (CHF 19.20/action)	– CHF 96'000.00
– Attribution à la réserve générale, CO 671, al 2/3	– CHF 90'400.00
– Report à nouveau.	<u>CHF 293'814.10</u>

L'organe de révision confirme que cette proposition est conforme à la loi et aux statuts.

4. Décharge des membres du conseil d'administration et des organes responsables

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner la décharge à ses membres et à la direction pour l'exercice 2003.

5. Election de l'organe de révision

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire KPMG Fides Peat comme organe de révision pour une nouvelle durée de fonction d'une année.

Après l'assemblée générale, les actionnaires sont invités à un apéro prolongé au Kongresshaus.

Le rapport de gestion 2003, les comptes annuels 2003, le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires pour consultation à partir du 2 juin 2004 auprès de la SA de la maison S.I.A., Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, où ils pourront également être commandés. Les cartes d'entrée et de vote pourront être retirées à cette adresse jusqu'au 21 juin 2004 ainsi que le jour de l'assemblée lors du contrôle des entrées. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire par procuration écrite.

Zurich, le 1^{er} juin 2004

SA de la maison S.I.A.
Le Conseil d'administration